

PROCES-VERBAL

Assemblée générale ordinaire Association pour la Défense des Intérêts du quartier de la Neuveville

tenue à Fribourg, à la salle paroissiale du café de l'Epée
le 10 février 2000

Présidence :	Monsieur Jean-Noël Gex, président
Présents :	78 personnes, selon liste des présences
Excusés :	Monsieur Jacques Piller, président du quartier du Bourg Monsieur Claude Joye, administrateur de la Providence L'association des habitants de la rue de Romont et environ
Secrétaire :	Monsieur Marc Esseiva Madame Dominique Spielmann

1. Bienvenue

Le président ouvre l'assemblée à 20h15. Il salue tous les membres de l'association et les invités, tout particulièrement :

- Monsieur Claude Masset, conseiller communal,
- Messieurs Paul Mauron et Claude Bapst, anciens présidents,
- Monsieur André Schönenweid, président de la conférence des présidents de quartier,
- Messieurs Richard Hertig et Jacques Schaller, co-présidents du quartier de l'Auge,
- Monsieur Daniel Ruffieux, président de paroisse,
- Les représentants de la presse

Conformément aux statuts, l'assemblée a été convoquée par le bulletin d'information du quartier de janvier 2000. L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 1999
3. Rapport annuel du président
4. Rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
- 6a. Démissions
- 6b. Election complémentaire au comité
7. Election des vérificateurs des comptes
8. Programme 2000
9. Budget
10. Cotisations
11. Messages du Conseil Communal et des invités
12. Divers

Aucune remarque n'est faite par rapport à cet ordre du jour.

A l'issue de la partie administrative, le président invite les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié, et prie toute personne de remplir la liste des présences.

Le président nomme Madame Marguerite Cipolla, Monsieur Alain Lecoultre et Monsieur Daniel Nuoffer en qualité de scrutateurs.

Les formalités d'entrée en matière étant réglées, l'assemblée générale ordinaire de ce jeudi 10 février 2000 peut valablement délibérer.

2. Approbation du procès-verbal 1999

Le procès-verbal de l'assemblée 1999, mis à disposition entre 19h30 et 20h00 pour consultation, est approuvé à grande majorité. Le président remercie Madame Nicole Cotting de sa rédaction.

3. Rapport annuel du président

« Il n'est jamais facile de retracer l'activité d'une association comme la nôtre, tant les activités sont variées et nombreuses et peuvent se dérouler aussi bien sur le court que sur le long terme.

Voici en résumé les activités d'animation du quartier :

- deux lotos ont été organisés dans cette même salle pour le financement de nos activités,
- l'organisation de la vente de fleurs,
- l'organisation de la fête du 1^{er} août en collaboration avec la commune,
- la décoration du quartier par la pose des étoiles et la décoration du sapin de la Planche-Supérieure,
- enfin la fête de Saint-Nicolas qui s'est déroulée dans les rues du quartier pour se terminer dans la Commanderie de Saint-Jean.

Il faut savoir que ces six manifestations engendrent un nombre de mini-comités et d'heures de préparation et de présence sur le terrain assez impressionnant. J'aimerais remercier tous les membres du comité qui se dévouent pour défendre ce quartier.

Les activités du comité ne se limitent pas à l'animation, mais elles comprennent également la défense des intérêts de notre quartier. Parmi ces activités, je veux mentionner :

- la réalisation d'un sondage en décembre,
- l'organisation de rencontres entre les présidents de quartiers,
- la participation à différents groupes de travail,
- la participation à différentes rencontres avec la commune (circulation, police locale, édilité, école),
- l'intervention auprès des TF lors de la modification de la ligne 4.

Pourquoi un sondage ? Par le sondage nous avons voulu donner à chacun le temps de réfléchir sur des sujets concernant le quartier. Nous voulions éviter des votes à main levée lors d'une assemblée générale. Nous voulions un maximum de réponses reflétant la plus grande représentativité tant géographique que démographique. Les résultats du sondage nous servent de pistes pour établir les priorités et les urgences de certains objets.

Les objets de discussion dans le quartier sont :

- la circulation,
- le Werkhof,
- le parcage
- l'aménagement
- le rôle de l'association de quartier.

Les résultats du sondage sont sur vos tables et je propose de répondre aux questions à ce sujet sous le point 10 divers. Concernant l'aménagement, je tiens à remercier la commune pour les quelques améliorations apportées dans notre quartier.

Je tiens à souligner l'aménagement de la place de jeux des Grandes-Rames avec installation d'un éclairage menant à la déchèterie et au parking. Nous nous sommes réjouis de l'élimination de la place de compostage, source d'odeurs pas très agréables. Concernant la circulation, nous remercions également les TF pour le rétablissement de la ligne 4 jusqu'à l'école des Neigles. Toutefois, il est parfois décourageant pour un comité de voir la non-concrétisation de demandes et de promesses. Il s'agit là de :

- la non-réalisation des travaux de réfection de la chaussée de la Neuveville depuis le Pertuis jusqu'au pont de Saint-Jean avec amélioration de la sécurité des piétons,
- du retard pris dans les projets Werkhof I, II ou III.
- Du manque de volonté d'étudier un plan de parcage pour les quartiers Auge et Neuveville avec pour corollaire l'aménagement de la Planche-Supérieure.
- La politique du fait accompli dans l'annonce de la fusion des cercles scolaires Auge, Neuveville et Bourguillon.

Nous pouvons comprendre que les dossiers d'aménagement et de circulation n'avancent que très lentement en raison de l'état précaire des finances communales. Toutefois comment pouvons-nous accepter que la commune propose un investissement de 200'000 FR pour l'installation de parcomètres dans le quartier de l'Auge en négligeant nos demandes déposées à la commune en 1996 déjà ! Nous sommes en discussion avec la commune qui a donné la date de fin avril pour apporter des solutions au parcage, compte tenu de l'introduction de la vignette et de parcomètres dans le quartier de l'Auge. Nous vous informerons de ces propositions.

Concernant les écoles, un groupe de travail a été formé. Il comprend un représentant de notre association, qui défendra le maintien de 5 classes dans notre école, afin de minimiser le déplacement des enfants et de préparer à l'avance la rentrée scolaire 2000-2001.

Concernant le maintien des bureaux de postes, j'ai le plaisir de vous annoncer, en avant-première fribourgeoise, le lancement de la pétition. Cette pétition est coordonnée sur le plan suisse. Les pétitions seront remises au Conseil d'Etat à la mi-mai et seront ensuite transmises à Berne par nos Conseillers aux Etats.

Enfin je rappellerai aussi que l'animation dans le quartier n'est pas le monopole exclusif du comité des intérêts du quartier et c'est toujours avec plaisir que nous soutenons les activités d'autres sociétés. Nous allons initialiser une rencontre inter-sociétés en mars pour une table ronde avec pour sujet « Fête de quartier ».

Je profite de l'occasion pour remercier les commerçants qui participent également à l'animation en organisant des manifestations. Je souhaite ainsi la bienvenue dans le quartier aux nouveaux commerces en particulier aux nouveaux locataires du restaurant du Schild.

Avant de terminer ce rapport, j'aimerais que l'assemblée se lève en signe de respect pour ceux qui nous ont quittés durant l'année ainsi qu'à leur famille et amis. Merci de votre attention. »

Le président met en discussion son rapport. Monsieur Alfred Oggier intervient au sujet du manque chronique de places de parc en fin de semaine et de l'exagération de la taxe vignette pour les résidents habituellement de retour à leur domicile en soirée. Le président répond que des demandes de propositions ont été faites à la commune, et que l'introduction d'une telle vignette sera rendue possible uniquement après aménagement de la Planche-Supérieure avec accès aux véhicules d'urgence.

4. Rapport du Caissier

Le président passe la parole à Monsieur Arnold Stritt pour la présentation des comptes.

Monsieur Stritt présente l'exercice 1999 en précisant toutefois que celui-ci est bien meilleur que prévu. Il ajoute que les années impaires la caisse fait face à moins de dépenses du fait de l'absence de sorties.

Le caissier remercie la commune pour le mandat de l'organisation de la fête nationale 2000. Aucune question n'est posée. L'assemblée applaudit pour le travail accompli.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le caissier passe la parole aux vérificateurs des comptes.

Monsieur Henri Pilloud et Monsieur Nicolas Bertschy ont procédé le 29 janvier 2000 à la vérification des comptes 1999. Ils ont constaté la bonne tenue des comptes et certifient que l'état des comptes correspond avec exactitude à ce qui y est indiqué. Ils en demandent l'approbation et remercient Monsieur Stritt.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge en est donnée au caissier et au comité. Le président joint ses remerciements à ceux des vérificateurs des comptes.

6a. Démissions

Dans la vie de chaque association il y a des départs et des arrivées, signes de renouveau. La durée du mandat au comité est en général de deux ans. En fonction des événements, celle-ci peut être réduite. Le comité enregistre ce soir deux démissions.

Une démission était annoncée lors de la dernière assemblée. C'est celle de « Saint-Raph » qui a œuvré très activement pour l'association et en particulier pour le développement de la Saint-Nicolas. Après 10 ans d'activité Monsieur Raphaël Riedo a demandé à pouvoir prendre sa retraite non sans avoir activement formé la relève. C'est en reconnaissance de son engagement que le comité lui remet, au nom de l'association, ce petit cadeau, avec les remerciements de l'assemblée.

Enfin, le comité a encore dû accepter la démission de Monsieur Urs Jeckelmann, qui pour des raisons professionnelles doit se résoudre à quitter le comité. Le comité lui remet un cadeau et l'assemblée remercie Monsieur Jeckelmann.

6b. Election complémentaire au comité

Nous avons deux départs. Mais le comité a le plaisir de présenter un candidat à l'assemblée en la personne de Monsieur Marc Esseiva qui en toute connaissance de cause accepte de travailler dans le comité.

Le président demande s'il y a d'autres propositions. Il propose d'élire le nouveau membre par acclamation. Il remercie et félicite le nouveau membre du comité.

7. Election des vérificateurs des comptes

Monsieur Henri Pilloud 1^{er} vérificateur arrive au terme de son mandat.

Monsieur Nicolas Bertschy 2^{ème} vérificateur devient premier vérificateur.

Madame Jacqueline Stritt vérificatrice suppléante devient 2^{ème} vérificatrice.

Un vérificateur suppléant est nommé en la personne de Monsieur Emerick Wicki. Il est remercié par acclamation.

8. Programme 2000

Le comité a inscrit au programme des activités du quartier :

- un loto dans cette même salle le dimanche 20 février,
- la vente de fleurs,
- la sortie des jeunes,
- la fête du 1^{er} août,
- la sortie des aînés,
- un deuxième loto pour le financement de la Saint-Nicolas en novembre,
- et la fête de la Saint-Nicolas le 1^{er} décembre.

Au chapitre des autres manifestations, le président annonce une fête qui marquera les 75 ans du club de natation en mai, une autre pour les 40 ans du Théâtre de la Cité en septembre, et peut-être une fête inter-sociétés.

Par la personne du président, le Service archéologique qui a élu domicile au cœur de notre quartier nous invite pour une visite guidée de leurs locaux. Cette visite dure deux heures et le président annonce que nous allons programmer cette activité pour un samedi après-midi. La population en sera informée par le Babillard.

Le président informe également l'assemblée du calendrier des séances pour les écoles et celui pour le plan de parcage dans notre quartier.

9. Budget

Le président passe la parole au caissier pour la présentation du budget 2000.

Le caissier présente le budget 2000 en précisant bien que, comme chaque année paire, sont programmées les courses des jeunes et des aînés. Il propose de régler la participation de l'association à la Coopérative de l'Auge par une reconnaissance de dette.

10. Cotisations

Le comité propose de maintenir les cotisations au niveau actuel, soit :

- Cotisation membre FR 10.-
- Cotisation de soutien FR 20.- et plus

Le président demande l'approbation du montant des cotisations et du budget 2000 à main levée. L'assemblée approuve à une majorité évidente.

11. Messages du Conseil Communal et des invités

Le président cède la parole au représentant du Conseil Communal Monsieur Claude Masset, Directeur de l'Édilité.

Monsieur Masset remercie le comité de l'invitation qu'il a fait parvenir au conseil communal. Il est heureux d'avoir la possibilité de mieux connaître les habitants et leurs besoins.

A la suite de l'intervention de l'association de quartier, la modification de la ligne 4 a été annulée mais en revanche les TF en ont amélioré la cadence.

En réponse au président, Monsieur Masset explique que les travaux de la route de la Neuveville obéissent à certaines priorités de l'édilité, mais qu'ils seront réalisés dans le courant de l'automne.

Monsieur Masset apporte certaines nuances au sujet du Werkhof, qui est un bâtiment du patrimoine cantonal. Nous recevrons courant février des informations concernant la future affectation et la reconstruction de ce bâtiment.

Le plan de parcage de la Neuveville doit être réalisé conjointement avec celui du quartier de l'Auge. Au contraire de la Neuveville qui a un comité formé d'amateurs, le comité de l'Auge, plus professionnel, a établi un plan de parcage qui sera d'ailleurs entériné dans les prochaines semaines, et mis à l'enquête à la fin mars. FR 100'000 sont d'ores et déjà consacrés à une étude PAD pour le quartier. Les contacts pris avec l'architecte demandent une étude conjointe Planche-Supérieure – Planche-Inférieure.

La fusion des cercles scolaires ne fait pas partie de la politique du fait accompli mais en revanche elle est au centre de discussions depuis plusieurs années déjà. En concertation avec les deux quartiers et avec les enseignants, il sera créé un groupe de travail dirigé par Madame Geneviève Beaud-Spang.

Monsieur Masset encourage notre quartier à défendre le maintien de son bureau de poste.

Il remercie le comité de son engagement pour l'ensemble de la population.

Le président rappelle que les habitants ne veulent pas de ces bâches autour du Werkhof et se réjouit de ce magnifique projet. Il demande qu'un aménagement léger soit apporté à la Planche-Supérieure et que les travaux de la route de la Neuveville deviennent urgents. Le président se dit également satisfait du futur plan de parcage et de sa réalisation.

Le président remercie Monsieur le Conseiller communal Claude Masset.

Le président invite également Monsieur André Schönenweid, président de la conférence des présidents de quartier à prendre la parole.

Monsieur Schönenweid se félicite des interventions très régulières de Monsieur Gex durant les séances du Conseil Général. Il cite également les réunions des présidents de quartiers où sont traités des sujets comme la possible fermeture des bureaux de poste, les frais facturés par la ville lors de manifestations, les festivités de l'an 2000.

Il est heureux d'observer qu'autant de monde dans le comité se dévoue pour le bien-être des habitants.

12. Divers

Le président présente les résultats du comptage de trafic.

Monsieur Pilloud demande des précisions quant aux lieux de comptage.

Le président donne des précisions. Il demande aussi que des surveillances sur la vitesse soient mises en place et parle des difficultés de circulation au Court-Chemin et sur le pont de Saint-Jean par exemple.

Un intervenant demande de l'éclairage aux Grandes-Rames, et également à la Planche-Inférieure et sur le pont de Saint-Jean... si quelques sous traînent !

Monsieur Pilloud demande également de l'éclairage sur les berges de la Sarine, ce qui éviterait aux promeneurs de marcher dans les crottes.

Monsieur Masset répond que le service de la voirie est responsable de cet entretien, mais qu'il revient d'abord à chaque propriétaire de chien de maintenir ces endroits propres. Pour l'éclairage, il verra ce que l'on pourra faire.

Une personne fait la demande de l'installation de poubelles pour chiens à Lorette.

Monsieur Stritt se demande à quoi servent les FR 165.- que l'on paie pour les chiens.

Monsieur Masset explique que ces impôts pour chiens ne doivent pas tout permettre, et que malheureusement certains propriétaires sont indisciplinés.

Monsieur le Curé Aebischer remarque qu'à la Planche-Supérieure il est fréquent que des voitures se fauillent à travers les véhicules parkés, et il s'enquiert de la possibilité d'un marquage au sol, et de la suppression des places dans la partie exigüe.

Une autre personne précise que ces problèmes interviennent surtout en soirée.

Monsieur Claude Bapst relève que les gens changent, mais que les idées restent, et que l'on entend le même discours depuis vingt ans. « Les idées se discutent, les réalisations attendent ». Il en donne pour preuve l'éclairage de la Planche-Inférieure qui n'a toujours pas été réalisé. Il précise que la PAD concerne uniquement l'îlot de l'usine à gaz et que les comptages de voitures ont été fait mais que cela n'a pas abouti à une concrétisation. Ces réalisations sont donc à marquer « dommage », et Monsieur Bapst en vient à se demander si les gens paient leurs impôts.

Monsieur Bapst, en réponse à ce qui a été dit plus tôt, précise qu'il vaut mieux être de bons amateurs que de mauvais professionnels.

Il cite encore le marquage entre le café du Schild et celui du Sauvage qui n'a pas été mené à bien, et il réalise que le quartier devient le seul refuge pour stationner son véhicule à « demeure ».

Monsieur Masset répond à Monsieur Bapst que c'est faire preuve de négligence que de laisser le soin à l'exécutif de réaliser le parcage (sic). Il précise que Monsieur Bapst était opposé aux nouveaux systèmes de parcage, et espère que la Neuveville aura bientôt une solution de parcage cohérente.

Monsieur Pilloud se demande quelles sont les sommes dépensées par citoyen, et par habitant, et de ce fait si tous les quartiers sont sur un pied d'égalité.

Monsieur Masset reconnaît que les rues piétonnes ont coûté, et que : « votre tour viendra, il faut seulement faire preuve d'un peu de patience ».

Monsieur Richard Hertig rappelle qu'en 1996 déjà la demande de l'introduction de la vignette était faite dans les deux quartiers. Il pense qu'il faut se réunir et parler de nos problèmes.

Il ajoute que beaucoup d'étudiants laissent leur voiture durant la semaine. Il parle de la demande de l'Auge d'augmenter le nombre de places de parc, de deux parking pour les

habitants, et de leur opposition au transit de 6000 véhicules par jour avec la construction du pont de la Poya.

Monsieur Hertig rappelle également que le 6 septembre dernier, les comités Auge-Neuveville étaient invités par la police locale, que quatre membres de l'Auge étaient présents, alors que personne ne s'était déplacé du côté de la Neuveville.

Le président donne des explications. Il insiste aussi sur le fait que la Neuveville ne veut pas de parcomètres mais en revanche des zones bleues et la vignette.

Monsieur Paul Mauron intervient et s'inquiète de la circulation qui s'ensuivra à la Route-Neuve et à la rue de la Sarine. Il pense qu'il est un peu simple de bloquer le passage des véhicules au Stadtberg.

Monsieur Bapst est reconnaissant du miracle de ces vingt dernières années. L'Auge était présente alors que la Neuveville n'y était pas. Il trouve qu'il est un petit peu facile de presser sur la tête du comité. Il s'enquiert auprès de Monsieur Masset de la légalité de campement sur les berges de la Sarine.

Monsieur Hubert Audriaz pense quand à lui à une magnifique place agrémentée d'une fontaine en lieu et place du Werkhof. Il suggère aussi d'y ajouter quelques arbres et des bancs. Il regrette l'état déplorable de la Commanderie, qu'il verrait idéalement comme centre de quartier. Il précise qu'il fait partie du quartier et qu'il a payé sa cotisation.

Monsieur Masset, en réponse à Monsieur Bapst, précise que ce n'est pas du camping sauvage mais du squatt, donc non autorisé. Il répond à Monsieur Audriaz que le règlement communal interdit de raser un monument important, et que la Commanderie de Saint-Jean est la propriété de l'Etat de Fribourg.

Monsieur Alfred Oggier n'apprécie en aucune façon le jardin d'hiver mis en place sur la terrasse de l'Aigle Noir et se demande si la Bourgeoisie bénéficie de passe-droit. Il pense que la vue participe intégralement à la qualité de la Neuveville. Il regrette que le passage piétons face au café de l'Ours soit si dangereux, et pas seulement pour les enfants.

Madame Muriel Bosson s'inquiète aussi du danger du passage pont de Saint-Jean – magasin Flag.

Monsieur Audriaz relève l'esprit « guerrier » des habitants de l'Auge et de la Neuveville. Il pense que sans cela on s'embêterait !

Madame Francine Cotting, au sujet de l'école, se pose la question de savoir si la responsabilité du manque d'enfants en âge scolaire revient aux quartiers.

Monsieur Daniel Ruffieux pense que l'on rend uniquement service à l'Etat et s'inquiète de la qualité de l'école de demain, et de la disparition de l'école de quartier, proche des gens.

Monsieur Jacques Schaller quand à lui estime qu'il est scandaleux de vouloir faire des économies sur le dos des enfants.

Le président remercie tous les intervenants. Il remercie les membres de leur présence et de leur soutien tout au long de l'année. Il précise que c'est grâce au dialogue que nous pouvons agir et il invite l'assemblée à boire le verre de l'amitié à la charge de la caisse de l'association.

Le 3 février 2001

Dominique Spielmann, secrétaire



Lu et approuvé,

Jean-Noël Gex, président

